



## CODIR DU SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

Présent.e.s: Hubert Turquet, Hervé Girard, Jean-François Larchier, Jean-Paul Zucca, Patrick Gabrielli, Siva Kasi, Flore Villaret, Maxime Top, Eric François, Alix de Saulnay, Kate Higgins-Sanchez, Claudine Tabet

Aentes : Serena Gallo, Laure Desvallées (excusée),

### **1. Adhésions 2025-2026**

Le 22/11, l'ANFA (désignée APF, Aviron di Pays de Fontainebleau par la fédération) comptait le 22 novembre 207 adhérents contre 186 à la même date en 2024.

Ces 207 adhérents se répartissent en 121 hommes et 86 femmes. Sur ce total, il y a 158 adultes (82 hommes et 76 femmes) et 49 jeunes (39 garçons et 10 filles).

Le dossier d'inscription de 3 personnes est incomplet. Il ne permet pas d'enregistrer leur adhésion.

### **2. Régate du centenaire – Les 100 ans du club**

La désormais traditionnelle Régate du 11 novembre organisée par l'ANFA et renommée cette année Régate du Centenaire a connu un vif succès.

18 clubs, 244 rameurs (144 femmes et 144 hommes) ont composé les 32 embarcations qui se sont affrontés sur entre Samois et Fontaine-Le-Port.

Compétiteurs, bénévoles, adhérents et officiels ont ensuite fêté les 100 ans du club autour d'un verre et du gâteau d'anniversaire.

L'ANFA a reçu de nombreux messages de remerciements des clubs participants.

Les photos de cette mémorable journée sont à retrouver sur le site du club :

[Centenaire - Coupe du 11 Novembre - AVIRON DU PAYS DE FONTAINEBLEAU](#)

### **3. Livre du centenaire**

L'épopée du club a été méticuleusement retracée dans le « Livre du Centenaire ». Cette création richement documentée, enrichie de nombreuses illustrations a vu le jour grâce à Vincent Kroft et la contribution des adhérents.

Le livre (30 €) peut être précommandé sur le site du club ou acheter sur place au club.

[Boutique - AVIRON DU PAYS DE FONTAINEBLEAU](#)

## **4. AG du 13 décembre 2025 à 17h au club**

Une assemblée générale est un moment important et l'occasion d'échanges sur l'ensemble de ce qui fait la vie de l'association. Retenez la date du 13 décembre. Si vous en étiez empêché, n'oubliez pas de remettre votre pouvoir.

L'ordre du jour de cette assemblée générale comporte un retour sur tous les événements et activités de la saison écoulée ainsi qu'une présentation du compte de résultat et du bilan suivie d'un vote.

L'assemblée générale est aussi un moment d'éclairage sur les différents projets de la saison en cours et les membres sont invités à se prononcer sur le budget prévisionnel. A l'AG, sont déterminés les tarifs de la saison suivante 2026-2027. Le montant des adhésions hors licence est inchangé depuis la saison 2022-2023. Le CODIR propose à l'AG de majorer de 10€ les adhésions dans chaque catégorie.

Selon les statuts du club, le CODIR peut être composé jusqu'à 15 membres.

Nathan Barnier a démissionné du CODIR en raison de ses études.

Un poste est donc à pourvoir. Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître auprès d'un membre du bureau.

L'AG sera suivie d'un moment de convivialité autour d'un apéritif.

## **5. Proposition de randonnées et compétitions**

La liste de toutes les randonnées et compétitions de la saison en cours sont à retrouver dans 2 documents joints au mail de ce compte-rendu :

1/ pour les jeunes : calendrier 2025-2026

2/ pour les adultes : Projets 2026 - ANFA AVIRON DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Règles d'inscription des adhérents adultes aux compétitions et randonnées :

Les inscriptions sont à faire en ligne :

[Les évènements - AVIRON DU PAYS DE FONTAINEBLEAU](#)

Dates limites d'inscription :

- Les Culs Gelés : le samedi 10 janvier 2026

- Pour toutes les autres propositions : le samedi 31 janvier 2026

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, le bureau tiendra compte du nombre de randonnées souhaitées par un même inscrit et privilégiera les personnes dont c'est la première participation. Si après l'application de ces critères, le nombre est encore trop élevé, il sera procédé à un tirage au sort.

## **6. Frais liés aux compétitions**

Pour rappel, sur décision du CODIR du 18/12/2024 les frais liés aux compétitions sont pris en charge selon les règles suivantes :

Adhérents adultes de plus de 23 ans : 100% à la charge de l'adhérent participant

Adhérents jeunes de moins de 23 ans :

- Frais d'inscription : à la charge du club si pas fait par la ligue

- Hébergement : pris en charge par le club au-delà d'une participation individuelle de 15 € par nuitée.
- Frais de transport : en Ile de France, minibus 100% pris en charge par le club, hors IdF participation individuelle de 10 € si déplacement > 100 km
- Frais de bouche : à la charge des participants.

## 7. Points divers

Formation des barreurs : une formation est à définir en collaboration avec l'entraîneur Xavier Martins pour les barreurs intéressés.

La fédération d'aviron permet de valider les compétences des barreurs par un brevet..

Le CODIR invite les adhérents à passer les brevets d'aviron. Le brevet de premier niveau (brevet de bronze) peut se passer après trois mois de pratique. Se faire connaître auprès de Xavier Martins qui en déterminera les modalités.

Facebook : le CODIR a décidé de fermer le compte Facebook qui n'est plus mis à jour.

Instagram : l'ANFA dispose actuellement d'un compte Instagram actuellement largement utilisé par les jeunes du club. Le CODIR souhaite que tous les adhérents rejoignent ce réseau social.

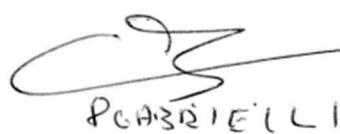
Le club sera fermé le 25 décembre et le 1er janvier.

La nouvelle année sera fêtée au club le samedi 17 janvier.

**PROCHAIN CODIR le samedi 10 janvier 11h30**



Hubert Turquet président

  
PATRICK GABRIELLI

Patrick Gabrielli secrétaire